

PFMP

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

CHRONOLOGIE



Réaliser sa lettre de motivation et son CV

En AP, je mets à jour mon CV et ma lettre de motivation



Identifier le métier ou le secteur professionnel

Dans quelle entreprise réaliser mon stage?



Déposer mon accord préalable en entreprise

Contacter les entreprises.
Se présenter,
Prendre rendez vous



Relancer les entreprises

Si vous avez déposé un CV et une lettre de motivation, rappeler l'entreprise au bout de 10 jours si vous n'avez pas de réponse.



Déposer l'accord préalable au DDFPT

L'entreprise a complété et signé l'accord préalable.
Je le remets au DDFPT



Convention de stage

Votre convention doit être signée par l'entreprise, un représentant légal et le proviseur



Débuter le stage

- ponctuel
- E.P.I
- intéressé, motivé



Pendant le stage

En cas d'absences : appeler le lycée et l'entreprise.
Certificat médical obligatoire à remettre au DDFPT
En cas de problème : appeler le lycée

Sans convention je ne pars pas en stage